

Nous avons récemment été mis au courant du mandat et de sa version provisoire aux fins de discussion de l'évaluation régionale de la région du Fleuve Saint-Laurent. À la suite de la demande d'évaluation régionale du Conseil des Mohawks de Kahnawake déposée en 2020, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada a invité le public à présenter des commentaires sur le mandat provisoire de l'évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent (Er), laquelle couvre le Saint-Laurent fluvial et l'estuaire du Saint Laurent de la frontière Ontario-Québec à la Pointe-des-Monts sur la Côte-Nord, la zone du fjord du Saguenay, et au-delà de Cap-Chat sur la rive sud du Saint-Laurent.

### INITIATIVE APPRÉCIÉE et DYNAMIQUE CONSTRUCTIVE

Nous saluons cette initiative qui serait de nature à préserver la santé du Fleuve Saint-Laurent et les valeurs patrimoniales liées au *Fleuve aux grandes eaux*. Tout d'abord, nous saluons la proposition d'une approche élargie et intégrée des enjeux environnementaux. Une telle approche permettrait de présenter une analyse plus globale et cohérente des multiples dimensions du fleuve et reflèterait justement la complexité des dynamiques à l'œuvre tout en projetant une vue d'ensemble tenant compte des effets immédiats et des impacts cumulatifs, interactifs et séquentiels des développements.

### TOUTEFOIS

Toutefois, tout ce processus est long et traîne en longueur alors que des développements majeurs sont en cours de développement le long du Fleuve et que d'autres seraient introduits sans que ne soient menées des évaluations complètes et validées des impacts cumulatifs, interactifs ou séquentiels. Le processus prendra tant de temps que les impacts de nouveaux projets déjà planifiés seraient engendrés avant que les mesures préalables de préservation et de conservation de l'environnement ne soient mises de l'avant, alors même que la santé du *Fleuve aux grandes eaux* serait encore plus compromise.

### DES RECOMMANDATIONS IMMÉDIATES

Il serait utile, voire essentiel, de clarifier certaines notions et la formulation du texte soumis et d'insister sur la **valeur identitaire et patrimoniale du Fleuve**.

Le fleuve Saint-Laurent est la colonne vertébrale du territoire québécois, sa première grande voie de communication et de transport. Le Québec s'est largement développé autour de cet axe, sur ses deux rives et le long de rivières affluentes. Il faudrait donc que la proposition de mandat d'évaluation régionale insiste sur le contexte historique et identitaire. Dit autrement, un tel fleuve est à la fois une bénédiction et une malédiction, car une erreur commise en un lieu se répercuterait sur l'ensemble du pays. Il serait utile d'ajouter au mandat les effets cumulatifs des activités passées afin de prendre en compte la valeur identitaire, la capacité de régénérescence des écosystèmes, des erreurs passées pour l'environnement, les tendances à dévaster des richesses naturelles du Fleuve et l'évaluation de seuils critiques déjà franchis et les risques de seuils de bascule de la dynamique de l'environnement fluvial. La proposition de mandat pourrait inclure l'analyse des relations écosystémiques globales. Le fleuve Saint-Laurent rend de nombreux services à la population comme le transport, l'approvisionnement en eau pour les industries et des entreprises, mais fondamentalement en alimentant en eaux potables des millions de personnes. Cependant, ressources biologiques renouvelables, biodiversité unique ou eau pure et abondante ne sont pas éternelles, elles s'amenuisent sous les pressions des activités humaines. Cette analyse permettrait de mieux valoriser les bénéfices sociaux, économiques et culturels du fleuve et de ses milieux naturels et surtout permettrait d'évaluer la capacité de régénérescence des écosystèmes, leur résilience et leur seuil de tolérance face aux pressions des développements porturo-industriels et urbains. Il serait utile d'ajouter l'analyse des relations écosystémiques, d'inclure l'évaluation de la capacité de régénérescence du milieu aux pressions destructrices des activités humaines. L'eau est dite l'or bleu, il faudrait alors cesser de la contaminer. Au-delà des intérêts économiques immédiats, la prospérité passerait par l'exercice d'un devoir de précaution et de transmission pour les générations à venir d'une société distincte pérenne.

### CONSIDÉRATIONS AUTOUR D'UN PRINCIPE ESSENTIALISTE

- En général, les projets sont évalués à la pièce, par projets isolés, ce qui ne permet pas de tenir compte des impacts cumulatifs des dégradations accumulées de l'ensemble des projets de développements antérieurs ou projetés sous d'autres

développements. Une usine, un nouveau terminal pris isolément peut respecter les normes et sembler répondre à des objectifs valables d'un développement collectif immédiat mais ne peut correspondre à un développement viable. Cependant, on doit tenir compte des contributions aux contaminations accumulées d'autres projets antérieurs ou anticipés. Cette manière d'évaluer à la pièce chacun des projets comporte le risque d'engendrer un impact cumulatif catastrophique à termes. Cet argument n'intéresse pas les promoteurs, pourtant les études, toujours en délais sur les situations évolutives des situations de problèmes, sur l'état de santé du Fleuve, sont alarmantes : Le Fleuve est en mauvaise santé, et le Lac Saint-Pierre, Réserve mondiale de la biodiversité, est entré en état d'eutrophisation, par dégradations progressives (Réf.). Pendant ce temps encore les plantes exogènes envahissantes prolifèrent et dérivent de Varennes, de Contrecoeur, de Saint-Anne-de-Sorel ou des derniers portions de rivières affluentes ou de leurs bassins versants (le dernier kilomètre sur le Richelieu par exemple). La somme des impacts devient alors une dragée léthale. (C'est l'argumentaire soumis depuis quelques années ou fait valoir dans le cadre d'autres projets industriels passés sous le radar). Nous sommes pour une **économie écologique**, mais contre une dévastation de la Nature et de la santé du Fleuve, projet après projet.

- Ainsi, il serait primordial d'insister sur les impacts cumulatifs et interactifs d'une somme de projets initiés à la volée depuis Varennes et Bécancour, car si un seul projet isolé est acceptable, leur impact cumulatif pourrait être catastrophique à termes. Passer à la génération suivante une richesse incommensurable, la beauté identitaire du Fleuve Saint-Laurent, une eau de qualité bonne à boire et où on peut se baigner sans risques pour la santé, voilà ce qui donne un sens à toutes ces démarches citoyennes dans une région qui carbure aux développements bénéfiques à court terme bénéfiques et que pour certains. On aura perdu le sens de la cohérence du développement régional.
- Il est utile de donner un aperçu clair de ces notions : Les **impacts cumulatifs et interactifs** d'un projet font référence à la manière dont ses effets environnementaux, sociaux ou économiques s'ajoutent ou interagissent avec ceux de projets antérieurs, présents ou futurs dans une même région. Par ailleurs, un **impact séquentiel** désigne une série d'effets qui se produisent dans un ordre logique ou temporel, où chaque étape influence la suivante. Il s'agit d'un impact différé qui se produit à plus long terme, souvent comme une conséquence indirecte des déséquilibres conditionnés par les impacts initiaux de la mise en œuvre de l'ouvrage. Par exemple la rupture d'un barrage longtemps après sa construction sous l'effet de l'augmentation des niveaux d'eau causée par les effets immédiats ou les impacts cumulatifs. Dans le cas du fleuve Saint-Laurent, cela signifie que les

interventions peuvent avoir des répercussions en aval (et parfois en amont), affectant à long terme différents écosystèmes et usages du fleuve.

Par ailleurs, le cadre des études et des évaluations critiques dudit projet du port de Contrecoeur par le BAPE ou l'Agence Fédérale devrait insister sur les arguments pour la défense de l'environnement et des écosystèmes et de la biodiversité. Car enfin ce qu'on détruirait maintenant avec tant d'aisance ne reviendrait jamais et constituerait un déficit, de Montréal à l'Estuaire du Saint-Laurent. On réduirait pour toujours le potentiel des ressources halieutiques déjà mal au point au Canada et sur le Fleuve Saint-Laurent.

### **Des plantes aquatiques envahissantes :**

Elles sont indicatives de l'état de pollution et de contamination d'un plan d'eau. L'introduction, la prolifération et la dissémination d'espèces exotiques envahissantes constitue une situation de problèmes majeurs qui perturbent grandement les écosystèmes dans lesquels elles s'installent. Les sources de contamination par des nutriments phosphorés et azotés des cultures agricoles intensives et des rejets d'eaux pluvieuses usées des municipalités sont autant de voies d'entrée qui permettent leur prolifération rapide et dès lors des impacts sur la qualité de l'eau et la biodiversité locale. Le caractère cumulatif et souvent irréversible de ces perturbations justifie leur prise en compte explicite dans le mandat d'évaluation régionale des zones d'eaux douces du Fleuve (voir Appendice II). Nous recommandons d'ajouter le suivi, l'analyse des risques et les mesures préventives associées aux espèces exotiques envahissantes.

### **EN DÉFINITIVE**

Nous nourrissons un espoir réaliste quant à ce processus évaluatif puisqu'il permettrait d'assurer la pérennité de la valeur inestimable de notre Fleuve Saint-Laurent et de ses ressources halieutiques jadis florissantes. Ce processus d'évaluation régionale des impacts pourrait devenir un levier structurant pour une gouvernance durable des ressources du Saint-Laurent, dans le respect de la Nature et du Fleuve *aux grandes eaux*. Il s'agit toutefois d'un exercice ambitieux qui exigerait de développer par le dialogue et la solidarité des consensus collectifs et d'établir un équilibre entre protection et conservation et développement durable. Il faudra faire preuve d'une vigilance soutenue afin d'éviter le dérapage vers des conflits potentiels

ou des enjeux opposés, ou pour ne pas s'égarer dans des considérations secondaires; ce sont déjà là des conditions préalables à la réussite de la mission.

Cependant, les intervenants ne doivent pas attendre que des conséquences insoutenables de développements inconsidérés se produisent pour agir. Les hommes de bonne volonté de la Terre des Hommes en ont déjà assez observé et laissé aller. Nous plaçons beaucoup d'espoir dans un processus d'évaluation régionale des impacts pourrait qui nous permettre d'assurer la pérennité de ce trésor inestimable qu'est notre fleuve Saint-Laurent, et qui deviendrait un levier structurant pour une gouvernance durable de celui-ci. En tout état de cause, tout projet de développement relève d'un devoir de précaution, et une telle ressource qualifiée d'" or bleu » et de réservoir de biodiversité exige d'assumer la responsabilité d'un devoir de transmission pour les générations futures. En tout état de cause, cesser de polluer l'eau serait un progrès. Un progrès requiert à la source un supplément de conscience pour la Nature, pour chacun d'entre nous maintenant et pour un avenir heureux.

*Conséquemment, comprenons que la santé du Fleuve est une question essentielle d'intérêt national. Il est dans l'intérêt national de veiller à la santé du Fleuve aux grandes eaux...*

*M.P., octobre 2025*

Évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent. *Période de commentaires publics sur la version provisoire du mandat de l'évaluation régionale.*  
<https://iaac-aeic.gc.ca/>

## APPENDICE I

### UNE ILLUSTRATION CLAIRE DES TERMES EFFETS, IMPACTS. LES IMPACTS CUMULATIFS ET SÉQUENTIELS :


. **Effet** = résultat observable à court terme. Conséquence directe, souvent immédiate, d'une action ou d'un événement

**Impact** = effet plus profond, parfois difficile à mesurer immédiatement. Conséquence plus large, durable ou significative, souvent à long terme

Les **impacts cumulatifs** sont les effets combinés de plusieurs actions ou événements, qui peuvent sembler mineurs séparément mais deviennent significatifs ensemble.

Exemple concret : **Construction de plusieurs routes dans une région forestière**

- **Effet individuel** : perte d'arbres sur un tronçon
- **Impact individuel** : perturbation locale de la faune et de la végétation
- **Impact cumulatif** :
  - Fragmentation de l'habitat sur l'ensemble de la région
  - Diminution de la biodiversité
  - Augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> à long terme


Voici un aperçu des **impacts cumulatifs** liés au projet d'expansion du **Port de Montréal à Contrecoeur**, un projet majeur qui suscite de nombreuses préoccupations environnementales et sociales :  Le projet vise à augmenter de **60 % la capacité annuelle du port** en construisant un nouveau terminal à conteneurs. Cela entraîne plusieurs effets qui, combinés, produisent des **impacts cumulatifs significatifs** :

Sur l'Environnement naturel et les écosystèmes

- **Dragage du fleuve Saint-Laurent** : modifie les fonds marins ou fluviaux et perturbe les habitats aquatiques, notamment celui du **chevalier cuirré**, une espèce menacée.
- **Destruction d'herbiers aquatiques** : essentiels à l'alimentation et à la reproduction de certaines espèces.
- **Abattage de milliers d'arbres** : perte d'habitats naturels et réduction de la biodiversité locale.

Sur le Transport, les infrastructures routières, les opérations subséquentes et qualité de vie

- **Ajout de 1 200 camions par jour** sur les routes 132 et 30 : augmentation du bruit, de la pollution de l'air et des risques routiers.
- **Hausse du trafic ferroviaire** : traversée de zones résidentielles, perturbation sonore et vibration.

 sur les sols et les eaux contaminés et sur des terres agricoles et la dénaturalisation d'un site régional :

- **Travaux en sols contaminés** : le site présente des risques liés à son passé industriel, notamment pour les eaux souterraines.
- Fragmentation des terres et pertes de bonnes terres agricoles

🗣️ Perception citoyenne :

- **Volume d'information difficile à digérer** : les citoyens se disent « noyés » par la complexité du projet et peinent à comprendre ses implications.
- **Inquiétudes sur la transparence** : certains travaux auraient débuté sans toutes les autorisations nécessaires.

Insistons sur la différence entre impact cumulatif et effet immédiat :

- Un arbre abattu = effet local
- Un camion de plus = effet ponctuel

Cumulativement :

- Des milliers d'arbres + des centaines de camions + dragage du fleuve = **dégradation globale de l'écosystème et de la qualité de vie;**
- **Augmentation de la turbidité de l'eau et des dégradations par les activités actuelles d'une agriculture intensive**
- **Augmentation du nombre de terres agricoles dévastées**
- **Perte de cohérence de l'aménagement territorial**

On peut parler d'**impact séquentiel** du projet du Port de Contrecoeur lorsqu'on considère les effets en cascade tout au long du **fleuve Saint-Laurent**, depuis le site du terminal jusqu'à loin en amont. Voici comment cela se manifesterait :

Un **impact séquentiel** désigne une série d'effets qui se produisent **dans un ordre conséquentiel ou temporel**, où chaque étape influence la suivante. Dans le cas du fleuve Saint-Laurent, cela signifie que les interventions à Contrecoeur peuvent entraîner des répercussions en aval (et parfois en amont), affectant différents écosystèmes et la qualité de l'eau et les richesses halieutiques du fleuve. Ainsi l'abattage massif des arbres et les travaux de pavage peuvent entraîner des conditions de ruissellement de contaminants emmagasinés dans les sols par des grandes pluies et lors des opérations de lavage des machineries ou autres (tel sur le site Northvolt)

Exemples d'impacts séquentiels potentiels du projet Contrecoeur

### 1. Dragage du fleuve à Contrecoeur

- Perturbation des fonds marins et des sédiments

- Destruction d'herbiers aquatiques, habitat du **chevalier cuirré**
- Sédimentation accrue et accélérée sur le Lac saint-Pierre<sup>1</sup>
- Impacts sur des populations de poissons (perchaudes, etc.)

### 2. Modification des courants et de la turbidité

- Affecte permanentement la qualité de l'eau en aval
- Peut nuire à la photosynthèse des plantes aquatiques

### 3. Augmentation du trafic maritime

- Hausse du bruit sous-marin, perturbant les **bélugas** dans le Saguenay et le Saint-Laurent
- Risques accrus de collisions avec la faune marine

### 4. Pollution cumulative

- Émissions des fumées des navires et des camions
- Contamination des sols et des eaux souterraines à proximité du port

### 5. Pression sur les milieux naturels fragiles

- Fragmentation des habitats riverains
- Réduction de la résilience écologique du fleuve
- Érodabilité accrue des berges par batelage

🗣️ L'impact séquentiel est important car il démontre que les effets ne sont pas que **localisés**, ponctuels ou circonscrits dans le temps: ils s'étendent et s'additionnent à long terme par causes à effets, affectant la **santé globale du fleuve** *colonne vertébrale écologique, économique et culturelle du Québec* - ou modifiant l'hydrologie de zones fluviales. Un barrage peut résister à des élévations des niveaux d'eau mais une fissure engendre un point de faiblesse, en conditionne d'autres à la suite; il y a une évolution jusqu'à la rupture du barrage...

Finalement, à l'intérieur d'un territoire donné, ainsi de Varenne au Lac Saint-Pierre et sur Bécancour, coexistent un grand nombre de développements éparpillés de quais industriels et d'infrastructures portuaires industriels et alors ***l'impact cumulatif en un lieu donné est la résultante des contributions additionnées et interactives des développements opérant en amont***, ainsi sur la qualité de l'eau, sur les conditions essentielles à la régénérescence des écosystèmes, sur la biodiversité, sur l'accès aux berges pour les populations locales ... On assiste à une

<sup>1</sup> [Le lac Saint-Pierre - Un joyau à restaurer](#); BELSP, [Présentation PowerPoint](#)

amplification des impacts tel par analogie par l'addition de forces, tel par accumulation de stress dans le domaine de la résistance des matériaux...

-----

## APPENDICE II.

### 👤 Étudions maintenant une question subsidiaire!

En français, "**savoir**" et "**connaître**" sont deux verbes qui expriment une forme de connaissance, mais ils ne s'utilisent pas de la même manière. Voici une explication claire :

**Savoir** : connaissance d'un fait ou d'une compétence

- Utilisé pour exprimer :
  - Une **information précise** : *Je sais que Paris est la capitale de la France.*
  - Une **compétence** ou un **savoir-faire** : *Je sais nager.*
- Il est souvent suivi d'un **verbe à l'infinitif** ou d'une **proposition** :
  - *Savoir faire quelque chose* **Fait, vérité, compétence**
  - *Savoir que...* / *savoir si...*

**Connaître** : familiarité avec une personne, un lieu ou une chose

- Utilisé pour exprimer :
  - Une **relation personnelle ou directe** : *Je connais Marie.*
  - Une **expérience vécue** : *Je connais bien ce quartier.*
  - Une **notion ou un domaine** : *Je connais la philosophie grecque.*
- Il est suivi d'un **nom** : *Connaître quelqu'un / quelque chose / un endroit*  
*Relation, expérience, objet*

Nous nous risquons à avancer que la **sagesse autochtone** reposerait largement sur des **connaissances relationnelles** avec la nature, plutôt que sur des savoirs techniques ou scientifiques de la société moderne. Selon cette prémisse, la Sagesse autochtone comporterait, traditionnellement, une connaissance relationnelle à la Nature. Sous toutes réserves, les savoirs autochtones seraient :

- **Holistiques** : ils intègrent les dimensions spirituelles, culturelles, écologiques et sociales.

- **Relationnels** : ils reposent sur une **relation vivante** avec les éléments naturels — la terre, les animaux, les plantes, les cycles.
- **Transmis traditionnellement** : par les récits, les cérémonies, les pratiques communautaires, les grands-mères....
- **Contextuels** : liés à un territoire précis, à une histoire et à une expérience vécue.

Par exemple, les peuples autochtones primitifs ne « savent » pas seulement que certaines plantes sont médicinales, ils **connaissent** ces plantes comme des **êtres vivants** avec lesquels ils entretiennent une relation de respect et de réciprocité. Ainsi le seraient les connaissances de vieux pêcheurs, des gens du terroir et des poètes, des gens du pays traditionnels de Natashquan ou de Havre Saint-Pierre!

Les savoirs techniques occidentaux relèvent plus d'une approche analytique ou scientifique :

- **Fragmentés** : divisés en disciplines (biologie, chimie, physique...)
- **Objectifs** : centrés sur la mesure, l'expérimentation, la reproductibilité
- **Décontextualisés** : généralisés et démontrables, indépendants du lieu ou de la culture
- **Utilitaires** : orientés vers l'efficacité, la performance, la maîtrise

🗨️ Vers une complémentarité ?

De plus en plus de chercheurs et de communautés reconnaissent que **les savoirs autochtones, voire les savoirs patrimoniaux, et les savoirs scientifiques peuvent se compléter** :

- Les premiers apportent une **profondeur éthique et écologique**.
- Les seconds offrent des **outils d'analyse et de modélisation**.

Cette complémentarité est essentielle pour relever les défis autour des questions climatiques, de biodiversité et du développement durable.

***En définitive, nous avons relevé ces notions qui ne sont pas que d'ordre sémantique mais seraient essentielles pour la suite harmonieuse et fructueuse des choses***

---

**APPENDICE III** : (disponible sur demande) Une menace à la biodiversité par les espèces végétales aquatiques envahissantes ...